

RW/E02/2025/1275/14804/106

Lot 106

Les véhicules à moteur sont uniquement autorisés sur le cloisonnement entourant la parcelle. En-dehors de ce cloisonnement, l'uniquement véhicule à moteur autorisé est la brouette à moteur. Lot situé en bordure de chemin très fréquenté. Le lot devra rester propre et ordonné vis-à-vis du grand public durant tout la durée de l'exploitation. Pour cette raison, les bois seront abattus et ébranchés les uns après les autres. Les branchages seront entassés. Les tas seront situés à 5 mètres de tout chemin et route.

Nombre d'arbres total	71	--
Volume grumes	15,498	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	15,498	m³
Cube moyen	218	dm³
Circonférence moyenne	52,465	cm
Surface de coupe	3,713	ha
Contact	DENIL Simon, 0479/69 07 38	--
Triage	Triage De Seraing	--
Propriétaire	Indivision Vecquee (Seraing/Rw)	--
Lieu(x)-dit(s)		--
Vente	Vente groupée du Cantonnement de Liège Lundi 06 octobre 2025 à 09:00 Salle Cité II - Rue A. Delville 140 à 4101 Jemeppe-sur Meuse (SERAING)	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Normal Normal		Feuillus Divers Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	1		4	
35	6		12	
		0,351		0,748
45	6		4	
55	13		6	
		3,424		1,634
65	5		1	
		1,600		0,290
75	4		4	
85	1		-	
95	3		-	
		4,818		1,616
115	-		1	
				1,017
Total grumes	39	10,193	32	5,305
Houppiers/Taillis	-		-	